



RAPPORT D'ÉVALUATION INTERNE

Financement NORAD/SHINE/DRC1 :

Student Acting for Honesty, Integrity and Equality

Financé Par



Octobre 2018

Remerciements

Nous adressons notre reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué de leur temps et de leur énergie pour nous aider à mener à bien ce travail. Nous remercions particulièrement Mlle KANYEBA SONGOLO Douce pour ses efforts d'organisation qu'il a fait pour assurer le succès du travail d'évaluation ainsi que toute l'équipe du Programme notamment M. LOKETO Evariste et M. BITUNDWA RUHINDISHA Bernardin pour leur disponibilité ainsi que leurs engagements durant l'évaluation.

Nous reconnaissons également la contribution de toutes les personnes rencontrées pour les informations qu'elles ont bien voulu fournir, en particulier les facilitateurs et membres des Clubs d'Intégrité.

Auteurs et contributeurs

Le présent rapport a été rédigé par **HERI BITAMALA**
avec la contribution de **KANYEBA SONGOLO Douce**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Heri Bitamala', written over a light blue grid background.

L'évaluation a été organisée par le Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption du
15 au 04 Octobre 2018

Table des matières

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE DU PROJET	4
Objectifs du projet et de l'évaluation	4
Méthodologie de l'évaluation	4
Contexte national du projet	5
II. OBJECTIFS, STRATÉGIE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET	5
Objectifs du projet	5
Cadre logique	7
Mise en œuvre du projet	8
III. CONSTATATIONS ET RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉVALUATIVES	9
Pertinence	9
Efficacité	10
Efficiences	11
Impact	12
Pérennité	14
VI. CONCLUSIONS	17
VII. RECOMMANDATIONS	18
Annexe 1 : Questions d'évaluations	
Annexe 2 : Documents examinés	

I. Introduction et contexte du projet

(i) Objectifs du projet et de l'évaluation

Ce rapport présente l'évaluation du projet « **Students Acting for Honesty, Integrity and Equality** », mis en œuvre du 1^{er} Octobre 2017 au 30 Septembre 2018 par le Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption dans 20 établissements d'éducation secondaire en territoire d'Uvira, Province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo (RDC). Le projet disposait d'un budget de 50,000 Livres.

(ii) Méthodologie

L'évaluation du projet s'est faite selon les règles déterminées par l'équipe du projet à travers un terme de référence déterminé. Ce TDR indique que « l'objectif de l'évaluation est d'entreprendre une analyse approfondie de la mise en œuvre du projet afin d'aboutir à une meilleure compréhension de ce qui fait un projet réussi et ainsi d'aider le Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption dans la détermination de leurs futures stratégies de la promotion de la transparence et l'Intégrité dans le secteur de l'éducation en République Démocratique du Congo.

Cette évaluation devra aussi permettre aux parties prenantes de déterminer si les projets ont été réalisés conformément aux objectifs du projet et si les résultats escomptés ont été atteints.

L'évaluation interne du projet a été conduite par **Mlle KANYEBA SONGOLO Douce, Chargée de Suivi, Evaluation et Apprentissage** et **Heri Bitamala, Chargé du Programme**. Les évaluateurs ont dans un premier temps étudié la documentation du projet, ainsi que des informations générales dans les écoles secondaires soutenues. Ils ont préparé sur cette base un matrix qui a permis de dégager des thématiques spécifiques qui allaient être explorées lors de la visite de terrain. Celle-ci, qui s'est déroulée du 15 Septembre au 04 Octobre 2018 inclus, a été l'occasion pour les évaluateurs de rencontrer divers interlocuteurs, dont la liste complète est donnée dans l'Annexe 3. Il s'agissait en particulier des parties prenantes suivantes :

- Les Coordinateurs du Projet (M. LOKETO Evariste et M. BITUNDWA RUHINDISHA Bernardin) ;
- Les élèves membres de clubs d'Intégrité, les enseignants et Chefs d'Etablissement,
- Membres des communautés ayant bénéficié des activités du projet ;
- Les travailleurs des projets ayant collaboré avec les clubs d'intégrité ;

(iii) Contexte national du projet

Les vastes richesses naturelles de la RDC ne se traduisent pas par un développement amélioré pour les citoyens. La RDC reste l'un des pays les plus pauvres du monde. Une grande partie de la population vit avec moins d'un dollar par jour et le revenu par habitant est bien inférieur à la moyenne en Afrique subsaharienne.

Beaucoup de jeunes en RDC ont encore du mal à accéder à l'éducation. Des décennies de guerre civile ont dévasté les infrastructures et les établissements d'enseignement en RDC.

En plus, l'éducation gratuite est un droit constitutionnel en RDC, mais en réalité, le système d'éducation est en grande partie financé par les parents, qui paient des frais de scolarité et des frais afférents. Une partie de ces frais sert apparemment à construire et entretenir les établissements. Or, la plupart des écoles ne satisfont pas aux normes minimales congolaises en matière d'éducation. En plus d'être surchargées, elles manquent de tout : équipement, installations sanitaires, eau courante et matériel pédagogique adéquat. Le personnel est sous-payé (et souvent de façon irrégulière) et généralement peu motivé à la tâche.

En conséquence, beaucoup de jeunes sont laissés pour leur compte et ne parviennent pas à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour assurer leur avenir.

C'est l'absence de pouvoir et d'influence des citoyens principalement les jeunes dans le domaine de l'éducation, et notre volonté d'améliorer la prestation de ce service, qui a poussé CERC à privilégier la création de liens solides entre les usagers et les prestataires de services. Par ailleurs, l'existence de prestataires de services connus à l'échelle locale, qui opèrent au sein de systèmes de prestation de services formels et auxquels s'appliquent des normes et des standards nationaux, offre la possibilité de réunir les bénéficiaires (citoyens et usagers) et les prestataires (État, organismes confessionnels, directeurs d'école et enseignants) dans le cadre d'interventions en gouvernance en vue de régler les problèmes mentionnés précédemment.

De même la promotion de l'égalité des sexes est essentielle pour parvenir à un développement durable, équitable et centré sur les personnes. Il est largement admis que des actions qui prennent mieux en compte l'égalité hommes-femmes sont nécessaires pour relever les défis liés au développement. Le Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption (CERC) soutient l'intégration du genre comme un

outil essentiel de promotion d'une participation équitable et inclusive des jeunes dans la prise de décision.

Le Centre de recherche sur l'Anti-Corruption travaille en RDC depuis avril 2017. Au cours de cette période, nous avons formé plus de 400 citoyens de la RDC, dont 300 élèves, en tant que moniteurs communautaires afin qu'ils disposent des outils nécessaires pour analyser les documents de projet, effectuer des visites sur terrain, collecter des preuves, mener des enquêtes auprès des bénéficiaires, vérifier les constatations et engager le dialogue avec des parties prenantes telles que les entrepreneurs et le gouvernement local pour résoudre les problèmes rencontrés.

II. Objectifs, stratégie et mise en œuvre du projet

(i) Objectifs du projet

Ce projet se voulait une réponse au problème de manque de la transparence et de la mauvaise prestation de services et la mise en œuvre des projets en RDC, que le document de projet décrit comme étant causé principalement par le déficit de la culture d'intégrité aux seins des communautés qui concourent à la non-participation des citoyens dans la conception et la mise en œuvre des projets et services, le manque de transparence et redevabilité des fournisseurs des services et autres acteurs clés du développement.

Durant des réunions hebdomadaires menées par les Clubs d'Intégrité, dont le rapport à mi-parcours fait état, établissent que les principaux symptômes de la corruption perçus par les communautés sont les suivants :

- Les jeunes élèves manquent une culture d'intégrité et d'éthique;
- La pauvreté est une racine principale qui favorise la corruption et le manque d'engagement;
- Les autorités éducatives et les entrepreneurs de projet se rendent coupables de manque de transparence, de la corruption et de mauvaise gestion;
- Les écoles exigent des frais indus et favorisent la mauvaise gestion des ressources éducatives ;
- Les fournisseurs de services éducatifs et exécutants des projets n'ont pas de sentiment de redevabilité et n'agissent pas dans la transparence ;
- Les communautés ignorent le fonctionnement des écoles et ne savent pas comment influencer sur leurs actions ;

Cette analyse avait le mérite de relever l'engagement des élèves dans la promotion de l'honnêteté, l'intégrité et l'égalité et appelant à un dialogue constant entre les citoyens, les exécutants des projets, fournisseurs de services et les instances dirigeantes et administratives. Sur la base de ce diagnostic, le cadre de résultats du projet pour l'année 1 spécifiait les quatre résultats suivants :

- **CERC est capable d'incorporer les mesures d'anti-corruption dans le secteur de l'éducation bénéficiant directement à 300 jeunes moniteurs ;**
- **300 jeunes moniteurs engagés et soutenus âgés de 14 et 19 ans sont des agents actifs du changement positif qui soutiennent l'apprentissage de lutte contre la corruption et la transparence et le suivi des jeunes ;**
- **Les écoles secondaires encouragées et soutenues d'intégrer les clubs d'intégrité pour assurer la durabilité à long terme des efforts de lutte contre la corruption et de la promotion de la transparence dans l'éducation ;**
- **Un succès exemplaire attire un soutien plus large et une demande de mesures de lutte contre la corruption et la promotion de la transparence dans l'éducation**

Le projet ciblait 20 écoles. Les 20 Clubs d'Intégrité constituaient donc le fondement du projet, puisque leurs membres devaient en pratique servir d'intermédiaires entre les autres élèves, les membres de la communauté et exécutants des projets et services.

(ii) Cadre Logique

Le tableau ci-après synthétise les activités du Projet en prenant pour point de départ les « **résultats attendus** » et se terminant par « **les résultats atteints** », en passant les indicateurs et les cibles.

Résultats attendus	Indicateurs	Cibles	Résultats atteints
CERC est capable d'incorporer des mesures de lutte contre la corruption et de la promotion de la transparence dans le secteur de l'éducation bénéficiant directement à 300 (jeunes moniteurs).	Nombre de garçons et de filles du secondaire (15 à 19 ans) bénéficiant, dont 50% sont des filles 15% des jeunes sont issus de groupes à risque d'exclusion 40% du leadership des clubs d'intégrité va aux filles.	300 jeunes moniteurs (environ 15 par Club d'intégrité x 20 Clubs d'intégrité)	300 jeunes moniteurs atteints dont 152 filles et 148 garçons. 14 personnes sont issues de groupes à risque d'exclusion 49% des leaders de clubs sont des filles.
300 jeunes moniteurs âgés de 14 à 19 ans engagés et soutenus sont des agents actifs du changement positif qui soutiennent l'apprentissage de la lutte contre la corruption et la transparence et le suivi des jeunes	Nombre de jeunes actifs dans les clubs d'intégrité	300	300 jeunes dont 277 actifs à la fin du projet.
	Au moins 50% des membres d'Integrity Club sont des filles	50%	52%
	En moyenne, 40% des dirigeants d'Integrity Club sont des filles	30%	48%
	Au moins 15% des jeunes des Clubs d'Intégrité sont issus de groupes à risque d'exclusion	15%	4.6% des membres du clubs d'intégrité sont issus de groupes à risque d'exclusion.
	# Clubs d'intégrité établis et en cours d'exécution	20	20 clubs d'intégrité dont 19 actifs à la fin du projet.
	Nombre de jeunes touchés par les clubs d'intégrité (16 000 au total)	2,000	1623 jeunes sensibilisés par les clubs inclus 61 jeunes issus de groupes à

			risque d'exclusion
	Les résultats de Fixi Score montrent un impact d'au moins 15% aux jeunes atteints	15%	Les résultats de Fixi Score montrent un impact de 43 % aux jeunes atteints

(iii) Mise en œuvre du projet

Pour chacun des résultats recherchés, CERC a donné la priorité à un type d'action particulier :

- Dans le cas **d'incorporer les mesures d'anti-corruption dans le secteur de l'éducation**, l'approche privilégiée était la mise en place des « Clubs d'Intégrité » et la formation de « facilitateurs » et de membres de Clubs d'Intégrité sur l'approche de Renforcement de l'Intégrité au sein des communautés.
- Le **travail de surveillance communautaire** était focalisé sur les préoccupations principales des Clubs d'Intégrité concernés. Il s'agissait par exemple de surveiller la prestation de service éducation au sein de leurs écoles respectives. En plus, rechercher des projets en cours d'exécution au sein des communautés, les suivre ainsi qu'organiser des réunions avec les principales parties prenantes pour trouver des solutions aux problèmes identifiés.
- En ce qui concerne la **promotion du dialogue entre les élèves et les fournisseurs des services**, les autorités locales et exécutants des projets, l'approche privilégiée était celle de la mise en place des Groupes Conjointes de Discussion, débats à la radio et des campagnes de plaidoyer.

III. Constatations et réponses aux questions d'évaluations.

Cette évaluation est basée sur des questions et critères d'évaluation de la Banque Mondiale adaptées pour correspondre aux critères d'évaluation du Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption. Les questions et sous-questions figurent à l'annexe 1 du présent document.

(i) Pertinence

Le projet était incontestablement pertinent, en ce qu'il répondait à un besoin aigu de renforcement de l'intégrité et de la lutte contre la corruption dans le secteur de l'éducation.

Le document du projet présentait un diagnostic correct lorsqu'il qualifiait la RDC de « pays le plus pauvre » et où beaucoup de jeunes ont encore du mal à accéder à l'éducation suite à la faiblesse du gouvernement et au mauvais état des infrastructures éducatives. La RDC est un pays où le gouvernement, les fournisseurs de services et les agences d'exécutions des projets ne sont pas réellement redevables de leurs actions devant les citoyens.

Les perceptions des membres des Clubs d'Intégrité et les Chefs d'Etablissement interrogés pour l'évaluation ont confirmé « **le mauvais état des infrastructures éducatifs, la mauvaise gestion, la non-participation des jeunes dans la prise de décision et le manque de redevabilité** », en notant que les agences d'implémentation et fournisseurs des services sont souvent à l'origine de ces problèmes.

Face à ce défi, les quatre éléments du projet étaient justifiés :

- **Incorporer les mesures d'anti-corruption dans le secteur de l'éducation;**
- **Engager et soutenir des jeunes moniteurs âgés de 14 et 19 ans afin qu'ils deviennent des agents actifs du changement positif qui soutiennent l'apprentissage de la lutte contre la corruption et la transparence et le suivi communautaire ;**
- **Encourager et soutenir les écoles secondaires à intégrer les clubs d'intégrité pour assurer la durabilité à long terme des efforts de lutte contre la corruption et de la promotion de la transparence dans l'éducation ;**
- **Attirer un soutien plus large et une demande de mesures de lutte contre la corruption et la promotion de la transparence dans l'éducation grâce au succès exemplaire du projet.**

On observera toutefois que les éléments suivants ont entamé la pertinence du projet, même s'ils ne l'ont pas remise en question :

- **Masse Critique du Projet**

On peut s'interroger sur la masse critique du projet. Le projet ciblé seulement 20 écoles sur les 1478 écoles identifiées au Sud-Kivu. Le projet ne pouvait à l'évidence pas à lui seul renforcer la culture d'intégrité au niveau du rayon d'intervention du projet. Par exemple le territoire d'Uvira compte 303 écoles secondaires et le projet n'a été mise en œuvre dans 20 écoles.

- **Les obstacles à la mobilisation des Clubs d'Intégrité.**

Le fonctionnement des Clubs d'Intégrité dépend pour l'essentiel de l'engagement bénévole de leurs membres – or peu de congolais sont en mesure de consacrer beaucoup de temps à des activités d'intérêt certes général mais non génératrices de revenus directs. Toutefois, il est à noter que les Clubs d'Intégrité bénéficient de l'engagement des Chefs d'établissement et des enseignants des écoles partenaires.

(ii) Efficacité

Le projet a été efficace, en ce que les activités et les résultats prévus ont tous été atteints, à la réserve près que ces résultats étaient exprimés en termes très généraux, comme illustré au chapitre précédent (section « cadre logique »). Les principaux éléments illustrant l'efficacité du projet étaient les suivants :

- De nombreuses formations ont été effectuées, touchant au total 57 enseignants et 50 responsables des clubs d'intégrité (« **Facilitateurs des Clubs d'Intégrité** ») qui ont été en mesure à leur tour d'organiser des sessions qui ont bénéficié 240 autres élèves membres des Clubs d'Intégrité et plus de 1600 élèves d'autres écoles. Ces formations ont été menées par des intervenants disposant d'une excellente expertise dans le domaine d'éducation à l'intégrité et de surveillance communautaire.
- Les participants aux formations recevaient des manuels détaillés contenant les connaissances à transmettre, de manière à leur faciliter la dissémination future de ces connaissances aux élèves.
- Le suivi des projets et le dialogue entre les Clubs d'Intégrité avec les leaders locaux et les fournisseurs de services et exécutants de projets ont été réalisés comme prévu, engageant les bénéficiaires des services, les membres de la communauté et les prestataires des services (écoles, agences d'implémentation, entrepreneurs...).
- Les activités de suivi ont été appréciées tant par les membres des Clubs d'Intégrité qui participaient. Il faut noter aussi que des émissions de radio ont relayé certains des débats publics, augmentant ainsi leur visibilité par un public plus large, au-delà de ce qui était prévu dans le cadre de résultats.

Des actions de plaidoyer ont été menées dans la plupart des écoles et dans les communautés ciblées par le projet. Les activités de surveillance ont concerné les infrastructures éducatives prenant en compte les dimensions suivantes :

- La composition des classes ;
- La gestion administratives et financières des établissements ;
- La qualité de la supervision ;
- La qualité et disponibilité du matériel et des infrastructures ;
- La performance de l'équipe enseignante ;
- La qualité du programme, et relations avec les parents.

La surveillance des infrastructures concernée les projets d'adduction d'eau, de fourniture en électricité et de construction et réhabilitation des écoles.

Ces activités ont certainement contribué à la réalisation des résultats prévus et décrits au chapitre précédent. Certains rapports et des remarques formulées auprès de l'évaluateur, conduisent toutefois à relativiser en partie l'efficacité du projet. Les points suivants étaient à noter en particulier :

Concernant les formations, on notait que des efforts notables avaient été faits pour non seulement communiquer des nouveaux savoirs aux participants mais aussi faciliter leur rôle de « facilitateurs » en leur donnant des conseils pédagogiques et en consacrant une partie des manuels aux différentes techniques utilisables pour relayer ces savoirs auprès des élèves.

(iii) Efficience

Le critère de l'efficience met en rapport les résultats obtenus et les ressources consacrées à leur obtention. Par ailleurs, la qualité de la gestion du projet joue un rôle important dans l'évaluation de l'efficience. Sous ces deux plans, le projet s'est avéré efficient, ayant atteint l'essentiel des résultats prévus tout en restant dans l'enveloppe budgétaire agréée avec Integrity Action – cette enveloppe elle-même étant appropriée.

Les principales lignes budgétaires ont été les suivants:

- **Les réunions et sessions de formation.** Plus de 12496.5 US\$ ont été consacrés à cette ligne budgétaire, soit environ 19% du budget hors frais d'évaluation. Outre les dépenses de logistique, ce poste budgétaire incluait les transports et restaurations des participants, locations de salles et autres frais, et les frais de voyage pour la formation de 5 membres du personnel de CERC en Tanzanie sur le renforcement de l'intégrité au sein des communautés, etc.
- **La mise en place des Clubs d'Intégrité**, quant à elle, n'a requis que des sommes modérées (incluses dans la ligne budgétaire « **Sensibilisation et engagement auprès des écoles et les communautés** »).

- L'impression des manuels destinés aux élèves et aux enseignants et autres publications divers ont requis un total de 1500 US\$ soit 2.3% du budget. Et les occupations, loyers et matériels de bureau n'ont que consommés 5810 US\$ à peu près 10% du budget.
- **Les remboursements destinés aux Clubs d'Intégrité** pour les activités de surveillance communautaire et les activités de plaidoyer constituent des dépenses significatives (9451US\$ soit environs 15% du budget).
- **Les sommes consacrées aux salaires du personnel** étaient d'environ 20325 pour les 12 mois US\$ à peu près 31% du budget soit une proportion très inférieure par rapport aux pourcentages d'engagement du staff dans le projet. Il s'agissait de 7 personnes : Un Directeur de programmes, 2 Coordinateurs de programme, Un chargé de suivi, évaluation et apprentissage, un chargé de communication & médias, un chargé de finances et un chargé de plaidoyer et engagement des politiques.

Les budgets ont pour l'essentiel été tenus, les réaffectations de dépenses et les dépassements des lignes budgétaires sont restées minimales. Les rapports soumis à Integrity Action étaient complets et détaillés, témoignant d'une gestion appropriée de la subvention conforme aux exigences d'Integrity Action. Il ressort de ces éléments que le projet a fait un usage approprié de ses ressources pour atteindre les résultats prévus.

L'efficacité du projet en termes de personnes formées et les projets suivis

Le budget du projet a permis à CERC de former directement 300 moniteurs communautaires, 38 enseignants et 19 chefs d'établissement soit 184 US\$ par personne formée.

Par rapport aux projets et services suivis, le budget a permis à CERC de surveiller 20 services et 21 projets d'infrastructures soit 1609US\$ par projet ou service suivi.

L'efficacité du projet en termes d'usage des ressources a été renforcée par la qualité de la gestion du projet par CERC. L'équipe chargée du projet au sein de CERC est apparue compétente et dévouée grâce à une formation complète organisée en Novembre 2017 par Integrity Action à Dar-es-Salaam en Tanzanie et grâce aux sessions d'échanges avec d'autres partenaires du Réseau des Clubs d'Intégrité.

(iv) Impact

L'impact de projets liés aux questions de l'intégrité peut s'apprécier en termes de changements d'attitudes et d'engagement. Il ne s'agit donc pas seulement de savoir si les activités ont été menées comme prévu (ce qui relève de l'efficacité) mais bien d'apprécier si celles-ci ont changé la manière dont se comportent les membres des Clubs d'Intégrité et les communautés bénéficiaires, et si la situation sur le terrain a changé (ou commencé à changer).

Bien entendu, dans un projet « qualitatif » comme celui-ci, on ne peut espérer être en mesure d'attribuer avec certitude d'éventuelles évolutions aux activités du projet. Mais on peut raisonnablement tenter d'identifier des éléments d'impact qui vont dans la direction souhaitée par le projet. Les consultations menées aux Clubs d'Intégrité dans le souci de mesurer l'apport du projet aux bénéficiaires, et dont les conclusions sont résumées dans le tableau synthétique I, peuvent servir de base de comparaison pour apprécier d'éventuels changements.

En regard de celles-ci, on peut faire les remarques suivantes :

Tableau récapitulatif

Questions	Assertions			
	Absolument d'accord	D'accord	Pas d'accord	Désaccord total
Q1. Je sais comment surveiller un projet ou un service public				
Enquête de Base	9%	46%	35%	10%
Enquête finale	23%	70%	6%	1%
Différence	Augmentation de 14%	Augmentation de 24%	Diminution positive de 29%	Diminution positive de 9%
Q2. Je sais comment faire une recommandation pour améliorer un projet ou service				
Enquête de Base	9%	33%	45%	13%
Enquête finale	14%	52%	32%	3%
Différence	Augmentation de 5%	Augmentation de 19%	Diminution positive de 13%	Diminution positive de 10%
Q3. Je sais comment utiliser DevelopmentCheck pour faire la surveillance des projets de construction dans ma communauté				
Enquête de Base	9%	11%	58%	29
Enquête finale	13%	28%	48%	11%
Différence	Augmentation de 4%	Augmentation de 17%	Diminution positive de 10%	Diminution positive de 18%

Q4. Je sais où signaler un problème si j'en identifie un dans un service public de construction dans ma communauté

Enquête de Base	10%	34%	41%	15%
Enquête finale	17%	59%	21%	3%
Différence	Augmentation de 7%	Augmentation de 25%	Diminution positive de 20%	Diminution positive de 12%

Q5. Je sais comment organiser un groupe des citoyens pour surveiller un projet ou un service dans ma communauté

Enquête de Base	9%	33%	41%	17%
Enquête finale	21%	47%	25%	7%
Différence	Augmentation de 12%	Augmentation de 14%	Diminution positive de 16%	Diminution positive de 10%

Q6. Je sais comment collecter des preuves à propos d'un problème sérieux identifié dans un projet ou service dans ma communauté

Enquête de Base	9%	88%	43%	16%
Enquête finale	16%	57%	18%	9%
Différence	Augmentation de 7%	Diminution de 31%	Diminution positive de 25%	Diminution positive de 7%

Q7. Les opportunités de travail doivent être les mêmes pour les femmes et les hommes

Enquête de Base	28%	27%	32%	13%
Enquête finale	52%	38%	10%	0%
Différence	Augmentation de 24%	Augmentation de 11	Diminution positive de 22%	Diminution largement positive de 13%

Q8. Je pense que les gens comme moi peuvent faire la différence en combattant la corruption et en renforçant l'intégrité dans mon pays

Enquête de Base	24%	35%	31%	10%
Enquête finale	44%	50%	4%	2%
Différence	Augmentation de 20%	Augmentation de 15%	Diminution largement positive de 27	Diminution positive de 8%

Q9. Je serai ravi de donner à mon enseignant un cadeau si cela facilite mes relations avec mon enseignant et améliore ma cotation

Enquête de Base	25%	39%	23%	13%
Enquête finale	6%	5%	36%	53%
Différence	Diminution positive de 19%	Diminution positive de 34%	Augmentation de 13%	Augmentation de 38%

Q10. Une personne honnête a moins de chance de réussir qu'une personne disposée à être parfois corrompue

Enquête de Base	10%	25%	41%	23%
Enquête finale	13%	26%	28%	33%
Observation	Augmentation négative de 3%	Augmentation négative de 1%	Diminution négative de 13%	Augmentation de 10%

Q11. Je sais comment travailler avec les autres dans ma communauté pour résoudre des problèmes dans le projet ou service

Enquête de Base	16%	28%	36%	20%
Enquête finale	25%	68%	4%	3%
Différence	Augmentation de 9%	Large augmentation de 40%	Diminution largement positive de 32%	Diminution largement positive de 17%

Q12. Imaginez qu'un nouveau centre de santé soit construit dans votre communauté. Vous découvrez que le contractant utilise des matériaux de qualité inférieure

	Je ne peux rien faire	Quelqu'un d'autre peut signaler ce problème	Les autorités publiques devront s'assurer qu'il est très bien construit	Je signale ma suspicion aux autorités concernées
Enquête de Base	7%	22%	29%	41%
Enquête finale	3%	2%	2%	93%
Différence	Diminution positive de 4%	Diminution positive de 20%	Diminution positive de 27%	Large augmentation de 52%

Q13. Que ce que l'intégrité

	Manquement au devoir d'un travail	Ensemble de caractères qui justifient la fiabilité, l'honnêteté et la confiance pour une personne	Fait de négocier, de tromper une autorité afin d'en tirer quelques avantages	Détournement des biens publics par un fonctionnaire
Enquête de Base	6%	51%	37%	6%
Enquête finale	2%	94%	2%	2%
Différence	Diminution positive de 4%	Large augmentation de 43%	Diminution largement positive de 35%	Diminution positive de 4%

Q14. Que ce que l'audit social ou suivi communautaire

	C'est un processus participatif pour engager les citoyens dans la surveillance des actions publiques	Les citoyens sont activement impliqués dans la mise en œuvre des projets bénéficiés à leurs communautés	Les citoyens se réunissent pour chercher des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés	les citoyens ont le contrôle des ressources communautaires	Toutes les réponses
Enquête de Base	16%	24%	34%	13%	12%
Enquête finale	19%	6%	21%	7%	47%
Différence	Augmentation négative de 3%	Diminution positive de 18%	Diminution positive de 13%	Diminution positive de 6%	Augmentation négative de 35%

Q15. Que ce que la démocratie

	C'est un gouvernement ou les politiciens prennent seuls les décisions pour le bien-être des citoyens	C'est lorsque le pouvoir est aux mains non pas d'une seule personne mais d'un petit groupe de personnes ou d'une même famille	C'est le régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple et ou le peuples ont un droit équitable dans la prise des décisions	c'est un état ou les citoyens peuvent bénéficier du support de l'armée pour s'assurer que le gouvernement prend des décisions en consultant les citoyens
Enquête de Base	4%	20%	68%	9%
Enquête finale	5%	5%	88%	2%
Différence	Augmentation négative de 1%	Diminution positive de 15%	Augmentation de 20%	Diminution positive de 7%

Q16. Que ce que l'égalité de Genre

	La possibilité pour les femmes et pour les hommes d'être à égalité de chance dans tous les domaines politique, économique et social.	La femme a le droit de travailler avec l'accord de son mari	Les hommes et les femmes sont identiques	toutes les réponses
Enquête de Base	30%	20%	30%	20%
Enquête finale	61%	5%	13%	21%
Différence	Augmentation de 31%	Diminution positive de 15%	Diminution positive de 17%	Augmentation négative de 1%

Q17. Que disent les dispositions civiles du code civil de la RDC

	Est défendu par la loi ; tout fonctionnaire ou tout employé de l'état ou des institutions y compris ceux qui ont été élus sectionnés ou nommés agents publics auteurs ou co-auteurs de la corruption dans toutes ses formes	Les dénonciateurs d'acte de corruption sont protégés par la loi contre les responsables, les intimidations, les poursuites judiciaires	Le pouvoir public veille à la promotion de toute forme de discrimination à l'égard de la femme et assure la protection et la promotion de ses droits	Tout citoyen peut être soumis à un traitement cruel, inhumain ou dégradant et peut être astreint à un travail forcé ou obligatoire s'il commet un acte de corruption
Enquête de Base	21%	33%	36%	9%
Enquête finale	27%	18%	25%	30%
Différence	Augmentation négative de 6%	Diminution négative 15%	Diminution positive de 9%	Augmentation négative de 21%

Q18. Lesquels parmi les exemples suivants est un exemple de corruption

	Tricher à un examen	Un maire aide sa fille à trouver un emploi dans un ministère	Refuser de payer la taxe	Dénoncer un enseignant qui demande un cadeau aux élèves pour augmenter la cotation à un examen
Enquête de Base	2%	24%	24%	50%
Enquête finale	13%	23%	5%	58%
Différence	Augmentation négative de 11%	Diminution positive de 1%	Diminution positive de 19%	Augmentation négative de 8%

Pour un autre point de vue, il semble que certains enseignants et élèves à la suite des formations reçues ont mieux joué leur rôle de facilitateurs et moniteurs communautaires, par exemple en plaidant auprès des fournisseurs des services et agences d'exécutions des projets les préoccupations des communautés.

Dans ces conditions, on peut considérer que le projet a eu un impact sensible sur les groupes cibles visées par ses activités. On peut aussi anticiper un certain effet multiplicateur du projet, dans la mesure où les « clubs d'intégrité » ont en principe acquis des connaissances qu'ils ont partagé avec plus de 1600 élèves d'autres écoles et seront susceptibles de disséminer encore dans l'avenir.

(v) Pérennité

Comme tous les projets dont les parties prenantes dépendent pour leur action de financements externes, le projet a fondamentalement de pérennité, puisque les activités de formation et de soutien des Clubs d'intégrité vont continuer au-delà de la période du projet. Toutefois le projet incluait un certain nombre d'éléments susceptible de perdurer au-delà de la période du projet, contribuant ainsi à la pérennité de certains de ses résultats. Ces éléments étaient les suivants :

- Les 38 « facilitateurs » et les 59 responsables des clubs ont reçu une formation relativement détaillée sur quatre jours, et les manuels d'éducation à l'intégrité ont une composante pédagogique. Ces facteurs pris ensemble devraient contribuer à ce que les « facilitateurs » et les responsables des clubs continuent à disséminer des formations sur l'intégrité au sein de leurs écoles.

- Les Clubs d'Intégrité, dotés chacun de deux facilitateurs et des représentants élus. Rien ne s'oppose en principe à ce qu'ils continuent d'agir, même sans soutien financier de la part du projet. Le soutien direct fourni par CERC pendant le projet était d'ailleurs modeste (Frais de transport, de communication et de rafraîchissements lors de descente sur terrain) mais l'existence de formations hebdomadaires et la participation aux activités de suivi des projets et services constituaient une motivation supplémentaire pour les membres de Clubs d'Intégrité.

Aussi, même sans fournir de soutien financier, CERC peut sans doute contribuer à la pérennité des Clubs d'Intégrité en les associant aux « **comités d'élèves** » et sans doute aussi en incitant d'autres ONG à les associer à leurs activités.

Il ressort de ces considérations que le projet a intégré des éléments de pérennisation susceptibles de prolonger l'effet des activités au niveau local. Toutefois on observe que la pérennité du projet sera renforcée si une « stratégie de sortie » est explicitement prévue et mise en œuvre au sein des écoles partenaires.

Des efforts dans ce sens ont été faits, dans la mesure où CERC a mené des consultations internes à la fin du projet pour en tirer des leçons. Les actions suivantes peuvent renforcer les éléments de pérennité identifiés ci-dessus :

- Mettre en relation des Clubs d'Intégrité avec d'autres ONG travaillant sur la promotion de la transparence;
- Encourager les « enseignants » et les « chefs d'établissement » eux-mêmes à organiser les sessions de formation ;
- Encourager les Clubs d'Intégrité à maintenir des liens avec les communautés, les administrations locales, et à rechercher de nouveaux projets et activités à mener de manière collaborative.

IV. Conclusions

On peut synthétiser comme suit les conclusions de l'évaluation, sur la base des constatations et réponses aux questions d'évaluations présentées au chapitre précédent.

Les activités et résultats ont été atteints pour l'essentiel, grâce à la qualité des intervenants et à la motivation de l'équipe de CERC. Il a aussi acquis le soutien d'une partie importante des chefs d'établissements et enseignants ciblés, qui se sont montrées ouvertes à des collaborations avec CERC.

La gestion du projet était professionnelle et transparente.

CERC a géré le projet de manière efficace, mêlant collégialité (consultation de l'ensemble de l'équipe) et bonne gouvernance.

Les formations étaient de qualité mais auraient gagné à être répétées. Les formations ont couvert des thématiques importantes et pertinentes, et ont été conduites par des intervenants de haut niveau. Il est regrettable toutefois que ces formations n'aient pas pu être répétées tout au long du projet – essentiellement pour des raisons d'économie. Leur répétition aurait permis de mieux assurer la mise à profit des savoirs transmis.

Le projet a influencé positivement les attitudes des chefs d'établissements, des enseignants et des élèves. Les informations recueillies sur l'impact du projet, quoique parcellaires, ont montré que certaines attitudes ont changé. Les élèves interrogés démontrent fermement leur résistance à la corruption au sein de leurs écoles.

Le projet a inclus des éléments de pérennité.

Le projet a contribué à l'établissement et au renforcement des capacités des Clubs d'Intégrité, dont les effets devraient se faire sentir au-delà de la période du projet. Les formations et collaborations initiées au cours du projet devraient aussi avoir des effets dans la durée.

Le projet a démontré que la société civile et les institutions de l'Etat doivent se mobiliser pour lutter contre la corruption et le manque de transparence.

Le projet a montré comment la corruption et le manque de transparence peut être comblé, mais aussi que l'action des moniteurs communautaires doivent être complétées par celles de la Société Civile et de l'Etat, en particulier en ce qui concerne le plaidoyer et leur redevabilité auprès de la population.

V. Recommandations

Ces recommandations dérivent des conclusions de l'évaluation. Elles sont toutes adressées à la CERC.

- **CERC devrait développer un projet développant les acquis du présent projet :** le projet, malgré les acquis obtenus, n'a fait qu'entamer la mise en œuvre d'un agenda de réduction de la corruption et le manque de transparence au niveau local.
- **CERC devrait renforcer les collaborations et synergies avec d'autres ONG, et élargir le champ d'éventuels partenariats avec celles-ci :** le nombre élevé d'initiatives de la société civile destinées à renforcer la transparence et la lutte contre la corruption justifie que tout projet futur tienne compte, et collabore, avec d'autres initiatives pertinentes de manière à créer des synergies, par exemple dans le domaine des formations. Dans le même ordre d'idée il serait utile de développer des partenariats avec d'autres ONG.

Annexe 2 : Questions d'Évaluation I

Critères*	Question d'évaluation
Pertinence	<ol style="list-style-type: none">1. Les objectifs du projet étaient-ils cohérents avec les besoins et les priorités du renforcement de l'intégrité dans le contexte du projet?2. Les objectifs sont-ils toujours d'actualité aujourd'hui ?3. Le projet correspond-il toujours aux attentes des parties prenantes ?4. Aurait-il fallu préférer une autre stratégie que celle mise en pratique, qui aurait mieux répondu à ces besoins, ces priorités et ce contexte ? Si oui, pourquoi?5. Le projet a-t-il correctement identifié les risques ?6. Le projet a-t-il mis en œuvre des stratégies
Efficacité	<ol style="list-style-type: none">1. Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ? Le projet a-t-il eu les effets attendus au niveau des bénéficiaires ?2. Quelles ont été les réalisations du projet?3. Dans le cas où il n'aurait pas obtenu les résultats prévus par le projet, quelles étaient les causes des problèmes ?
Impact	<ol style="list-style-type: none">1. Dans quelle mesure la réalisation des objectifs et/ou des résultats du projet a-t-elle eu un impact sur le problème spécifique que le projet se proposait de résoudre ?2. Le projet a-t-il eu des effets tangibles, positifs ou négatifs, sur les bénéficiaires ciblés par le projet ?3. Dans quelle mesure le projet a-t-il mené à des changements, positifs ou négatifs, prévus ou non, dans renforcement de l'intégrité ?4. Le projet a-t-il des chances d'avoir un effet catalytique sur des changements futurs? Comment ? Pourquoi ? Exemples ?

<p>Efficienc</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le budget octroyé aux Clubs d'Intégrité était-il raisonnable de manière à faciliter la réalisation des objectifs ? 2. Les résultats ont-ils été à la mesure des sommes dépensées ? 3. Les exigences de partenariat entre CERC et les Clubs d'Intégrité ont-elles été respectées ?
<p>Pérennité / Durabilité</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quelle mesure le CI va-t-il mis en place des processus susceptibles de prolonger l'impact du projet après la fin de son financement ? Les mécanismes mis en place sont-ils viables ? 2. Le cas échéant, les parties prenantes acceptent-elles et souhaitent-elles continuer les activités par elles-mêmes ?
<p>Valeur ajoutée de CERC</p>	<p>Dans quelle mesure CERC a-t-il pu se servir de son statut particulier pour obtenir des résultats que les Clubs d'Intégrité n'auraient pas pu obtenir ?</p> <p>Le CI a-t-il obtenu des résultats liés à son financement par CERC?</p>

Annexe 2 : documents examinés

Documents généraux

1. Guide d'utilisateur des Integrity Clubs, Integrity Action
2. Cadre de résultats
3. Document du projet

Documents de projet

1. Outil de Suivi et Evaluation
2. Rapport à mi-parcours
3. Rapport narratif final du projet
4. Budget du Projet
5. Rapport final financier du projet